

VigiÉco n°26

L'économie rennaise face à un ralentissement généralisé

ZONE D'EMPLOI DE RENNES/ILLE-ET-VILAINE

Entre le troisième trimestre 2024 et le troisième trimestre 2025, la zone d'emploi rennaise a créé 20 emplois salariés privés supplémentaires. Marquée par des tensions géopolitiques persistantes, une instabilité politique nationale et une demande intérieure atone, l'économie rennaise résiste, mais le ralentissement s'installe. La croissance des effectifs salariés marque le pas depuis début 2024 (+265 emplois).

Ce coup d'arrêt ne traduit pas un décrochage. La zone d'emploi de Rennes conserve une dynamique supérieure à la moyenne nationale et à celle des grandes métropoles. Cependant, le territoire n'échappe plus à la conjoncture. La diffusion du ralentissement se reflète dans une évolution de l'emploi quasi nulle de tous les grands secteurs. L'industrie reste fragilisée par les pertes dans l'automobile, que l'agroalimentaire ne compense qu'en partie (-0,7 %). Le recul du transport-logistique (-500 emplois) traduit une contraction des flux. Les services, moteur historique de la croissance rennaise, entrent à leur tour dans une phase de stagnation. Seul le secteur de la santé joue un rôle d'amortisseur (+690 emplois). Le commerce résiste (+0,5 %). La construction stabilise ses effectifs après l'ajustement engagé en 2023 (-0,2 %). Le recours à l'intérim baisse de 3 % en Ille-et-Vilaine.

Les tensions sur le marché du travail se renforcent. Le taux de chômage atteint 6,6 % dans la zone d'emploi de Rennes. Dans le même temps, les défaillances d'entreprises restent à un niveau élevé en Ille-et-Vilaine : 1 380 établissements concernés, soit 3 420 emplois menacés ou supprimés en 2025, contre 2 400 un an plus tôt.

Certains signaux apparaissent néanmoins plus favorables. Les nouvelles superficies autorisées de locaux professionnels repartent à la hausse (+18 % sur un an) et celles des logements se redressent nettement (+31 %) après deux années de repli.

À court terme, la trajectoire reste fragile. La Banque de France anticipe pour 2026 une croissance modérée autour de +1,0 %, encore suspendue aux incertitudes géopolitiques.

ZONE D'EMPLOI DE RENNES

+ 20 emplois salariés privés sur 1 an

(du 3^e trimestre 2024 au 3^e trimestre 2025)



6,6 % Taux de chômage au 3^e trimestre 2025

Sources : Urssaf, Insee, Dares, France Travail.

RENNES MÉTROPOLE

313 000 m² de locaux professionnels autorisés en 2025



Source : Sitadel.

ILLE-ET-VILAINE



- 3 % de recours à l'intérim sur 1 an

(du 3^e trimestre 2024 au 3^e trimestre 2025)

1 380 établissements en procédures collectives en 2025



Source : Bodacc.



Accédez en ligne à l'Observatoire de l'économie pour consulter les chiffres clés de l'économie locale

Cet outil numérique, accessible sur le site internet de l'Audiar, vous donne accès à des données territorialisées et actualisées chaque trimestre. Emploi, entreprises, locaux d'activités, chômage... visionnez, en quelques clics, tous les chiffres clés de l'économie locale.

EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ ET MASSE SALARIALE

Territoire	Emploi au 3 ^e trimestre 2025	Évolution trimestrielle de l'emploi	Évolution trimestrielle du nombre d'emplois	Évolution de l'emploi sur 1 an	Évolution de l'emploi en % sur 1 an	Évolution de la masse salariale % sur 1 an
Zone d'emploi de Rennes	258 000	-0,3%	-790	20	0,0%	2,3%
Ille-et-Vilaine	365 000	-0,1%	-420	1 000	0,3%	2,4%
Bretagne	932 000	0,0%	-230	900	0,1%	2,3%
France entière	20 200 000	-0,1%	-12 560	-45 200	-0,2%	1,9%

Source : Urssaf-Dares (Effectifs intérimaires) - Données CVS (y compris apprentis).

La croissance de l'emploi marque le pas : +20 salariés sur un an dans la zone d'emploi de Rennes

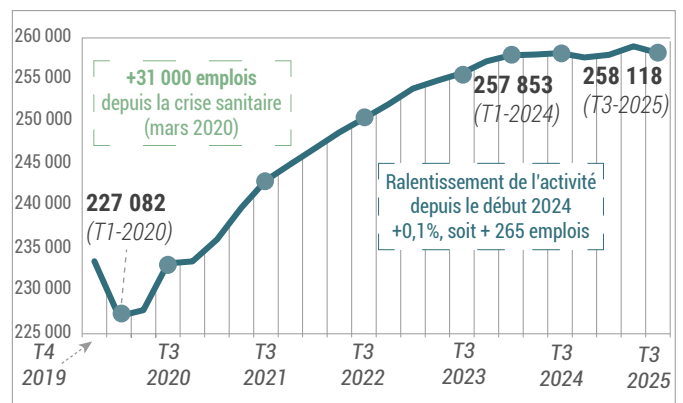
Entre le troisième trimestre 2024 et le troisième trimestre 2025, la zone d'emploi de Rennes ne crée que 20 emplois nets (+0,0 %). Dans un contexte économique national et international défavorable, l'économie locale s'inscrit dans la trajectoire de la plupart des territoires français : celle d'une stagnation installée depuis le début de l'année 2024. Emportée par cette conjoncture, elle n'a créé que 265 emplois en 21 mois, signe d'un ralentissement durable plus que d'un simple trou d'air.

Pourtant, le territoire résiste. En sécurisant ses niveaux d'emploi, il conserve une dynamique légèrement supérieure à la moyenne nationale (-0,2 %) et à celle des autres métropoles (-0,1 %). Cette résistance s'inscrit dans une tendance claire : le ralentissement se fait ressentir dans l'ensemble des grandes zones d'emploi françaises. Paris, Lille, Rennes ou Brest affichent désormais des croissances nulles. Seules quelques zones d'emploi, comme Aix-en-Provence (+1,3 %) ou Nice (+1,1 %), parviennent encore à créer des emplois à un rythme significatif. À l'inverse, des métropoles comme Grenoble (-1,0 %) ou Bordeaux (-1,4 %) sont plus nettement touchées.

Par ailleurs, le contraste territorial reste marqué. Dans l'ensemble de l'Ille-et-Vilaine, 1 000 emplois ont été créés sur un an, un dynamisme porté par les zones d'emploi périphériques à la métropole. Mais à l'échelle bretonne, le ralentissement est désormais perceptible, avec une progression limitée à +0,1 %.

Le contraste est encore plus net à l'intérieur même de la zone d'emploi rennaise. Hors intérim, la métropole perd 1 020 emplois, quand le reste de la zone en gagne 940. Le reste du département affiche même une dynamique à contre-courant, avec +1 220 emplois salariés privés. Cette situation s'explique par la structure même de l'économie rennaise. La métropole est particulièrement exposée aux pertes d'emplois dans l'industrie automobile et dans la construction, deux secteurs aujourd'hui en retrait. Et, elle ne peut se reposer sur le premier moteur historique de sa croissance : les services qui perdent des emplois sur un an (-550 emplois).

EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS DANS LA ZONE D'EMPLOI DE RENNES



Source : Urssaf, traitement Audiar.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ ENTRE LE 3^E TRIMESTRE 2024 ET LE 3^E TRIMESTRE 2025 DES ZONES D'EMPLOIS COMPRENANT UNE MÉTROPOLE

Zone d'emploi	Taux d'évolution sur 1 an	Évolution de l'emploi
Aix-en-Provence	1,3%	2 149
Nice	1,1%	1 988
Tours	0,4%	565
Strasbourg	0,3%	862
Clermont-Ferrand	0,3%	430
Marseille	0,2%	967
Toulon	0,1%	117
Rennes	0,0%	20
Brest	0,0%	-14
Lille	0,0%	-123
Paris	0,0%	-1 703
Montpellier	-0,1%	-245
Moyenne métropoles	-0,1%	-587
Orléans	-0,2%	-259
Metz	-0,3%	-347
Lyon	-0,3%	-2 142
Toulouse	-0,3%	-1 742
Nantes	-0,4%	-1 526
Saint-Étienne	-0,5%	-678
Dijon	-0,6%	-798
Rouen	-0,8%	-1 687
Nancy	-0,8%	-1 269
Grenoble	-1,0%	-2 127
Bordeaux	-1,4%	-5 963

Source : Urssaf, Traitement Audiar.

HORS INTÉRIM, DÉCOMPOSITION DES GAINS ET PERTES D'EMPLOIS

Territoire	Emploi au 3 ^e trim. 2025	Évolution de l'emploi sur 1 an	Évolution de l'emploi en % sur 1 an
Ville de Rennes	81 500	-890	-1,1%
Rennes Métropole hors Ville de Rennes	114 900	-130	-0,1%
Zone d'emploi de Rennes Hors RM	51 300	940	1,8%
Ille-et-Vilaine hors Zone d'emploi de Rennes	102 100	1 220	1,2%

Sources : ACOSS - Urssaf - Données Brutes - Hors intérimaires.

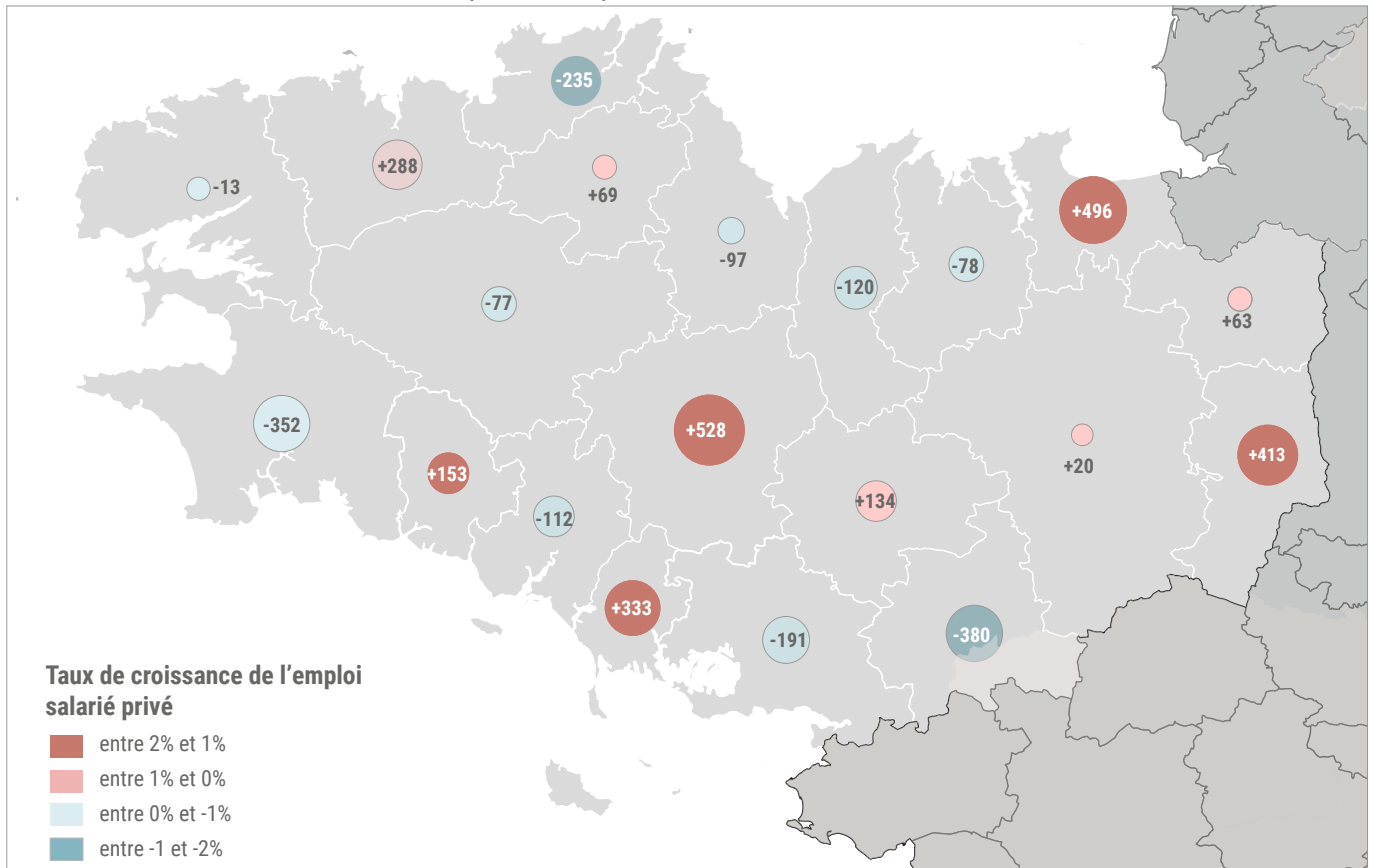
L'emploi sous tension dans la plupart des zones d'emploi bretonnes

Sur les 20 zones d'emploi bretonnes, la dynamique se partage désormais en deux. La moitié des territoires gagne des emplois sur un an, l'autre moitié en perd. À l'échelle régionale, le solde reste légèrement positif, avec près de 900 emplois supplémentaires soit +0,1 %.

Dans ce paysage contrasté, certains territoires continuent de se distinguer. Saint-Malo, Vitré, Quimperlé, Pontivy ou encore Auray affichent des croissances supérieures à 1 %, tirant leur épingle du jeu malgré le ralentissement. À l'inverse, Redon et Quimper enregistrent des reculs marqués de l'emploi, respectivement -380 salariés et -352 salariés.

Derrière des situations locales contrastées, des facteurs communs expliquent particulièrement le recul. La

ÉVOLUTION DU NOMBRE D'EMPLOIS SALARIÉS PRIVÉS SUR UN AN entre le 3^e trimestre 2024 et le 3^e trimestre 2025, par zone d'emploi



Source : Urssaf, traitement Audiar.

baisse du recours à l'intérim constitue un premier frein. S'y ajoute une diminution de l'activité dans les services. Longtemps moteur, le secteur entre dans une phase de temporisation. La construction montre des signes de reprise d'activité, mais pas de redémarrage de l'emploi.

Focus sur quelques zones d'emploi locales

À **Saint-Malo**, l'activité économique fait toujours preuve de résilience. Près de 500 emplois salariés privés ont été créés en un an. Les services et l'hôtellerie-café-restauration (HCR) recrutent. Le bâtiment, le commerce et l'industrie consolident leurs effectifs. Seul le recours à l'intérim pâtit du ralentissement économique (-11 % sur un an).

La zone d'emploi de **Vitré** gagne plus de 400 emplois en un an. Les services concentrent l'essentiel des créations (+240 emplois, soit +2 %), tandis que les autres secteurs restent orientés à la hausse. Seuls les contrats intérimaires sont en retrait de 8 %.

Dinan est l'exemple type de la manière dont les territoires subissent le ralentissement économique actuel. L'emploi salarié recule légèrement (-77 emplois sur un an), sous l'effet combiné du repli de l'intérim et de la stabilisation des services. Le bâtiment, le commerce et l'hôtellerie-café-restauration (HCR) créent de nouveaux emplois (+118) sans parvenir à compenser totalement les pertes d'emplois (-195).

Dans la zone d'emploi de **Fougères**, la situation est plus nuancée. Le recours à l'intérim repart à la hausse (+6 %, soit +50 emplois), compensant en partie les pertes dans l'industrie (-45 emplois). Les autres secteurs ralentissent, mais conservent une faible croissance de leur emploi (+ 57 emplois).

Enfin, à **Redon**, le ralentissement est engagé depuis 2022, dans le prolongement du rebond post-crise sanitaire. Sur un an, le territoire perd près de 380 emplois. L'hôtellerie-restauration reste l'un des rares secteurs en croissance (+24 emplois), mais ne suffit pas à inverser la tendance.



Photo : Adobe Stock

Une croissance atone qui gagne tous les secteurs d'activités

Entre le troisième trimestre 2024 et le troisième trimestre 2025, la zone d'emploi de Rennes a créé 20 emplois salariés. L'économie rennaise résiste, mais est contrainte par la conjoncture à une phase de stabilisation.

La baisse d'activité n'épargne plus aucun pan de l'économie locale. Tous les grands secteurs évoluent désormais sous le seuil de +1 %. Le ralentissement n'est plus sectoriel, il est systémique.

L'industrie tend à maintenir son niveau d'emploi de long terme sur 10 ans. Cette stabilité apparente masque une opposition entre, d'une part une industrie automobile moins pourvoyeuse d'emplois (-330 salariés sur un an) et d'autre part une industrie de l'agroalimentaire qui gagne des emplois (+120), sans parvenir à compenser totalement les pertes. Le décrochage du transport et de la logistique (-500 emplois) constitue un signal de contraction des flux dans l'économie locale.

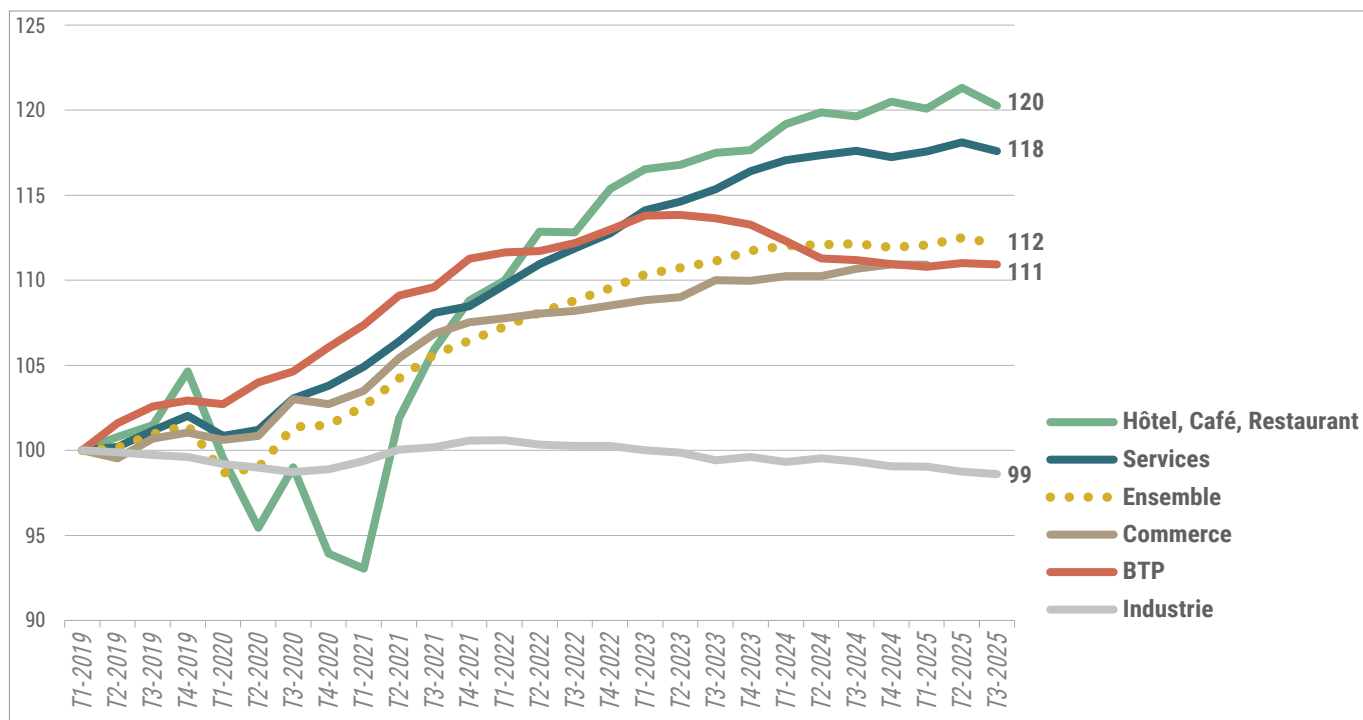
Un des moteurs historiques de la croissance dans la zone d'emploi rennaise, l'activité des services est révélatrice de la force et du caractère diffus du ralentissement. La santé et l'action sociale poursuivent leur trajectoire ascendante (+690 emplois) et jouent un rôle d'amortisseur. À l'inverse, le reste du tertiaire marque le pas. Services supérieurs aux entreprises, numérique, services opérationnels ou aux particuliers stagnent et les activités des médias et de la communication reculent (-170 emplois). Le commerce dans son ensemble résiste, mais les créations d'emplois restent limitées : +150 dans le commerce de détail et +90 dans le commerce de gros.

Après une phase d'ajustement amorcée dès 2023, le secteur de la construction consolide ses effectifs, qui se stabilisent autour de 20 000 emplois salariés privés hors intérim.

L'économie rennaise marque le pas sans décrocher. Le ralentissement s'est diffusé à tous les secteurs de l'économie. Les acteurs économiques temporisent, dans un contexte de tensions géopolitiques, d'instabilité politique nationale et de demande intérieure atone.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI DANS LA ZONE D'EMPLOI DE RENNES

Base 100 au 1^{er} trimestre 2019



Source : Urssaf, traitement Audiar.

Les pertes d'emplois gagnent du terrain dans les départements français

La Bretagne, l'Ille-et-Vilaine et la métropole rennaise conservent une forme de résistance face au ralentissement économique. Là où de nombreux territoires français enregistrent des destructions nettes d'emplois, le tissu économique breton parvient encore à maintenir ses niveaux d'emploi, voire à les consolider à la marge. Avec 1 000 emplois salariés privés supplémentaires entre le troisième trimestre 2024 et le troisième trimestre 2025, le département se classe au 8^e rang national en volume d'emplois créés, devant des territoires comme le Val-de-Marne, l'Eure-et-Loir ou la Savoie. Rapportée à la taille de son économie, cette progression reste mesurée (+0,3 %), mais elle s'inscrit dans une dynamique comparable à celle des Bouches-du-Rhône, et devance la Haute-Savoie, la Haute-Loire ou l'Ariège.

La séquence en cours se distingue des précédents ralentissements par son caractère diffus et homogène. Les grands pôles économiques français sont désormais

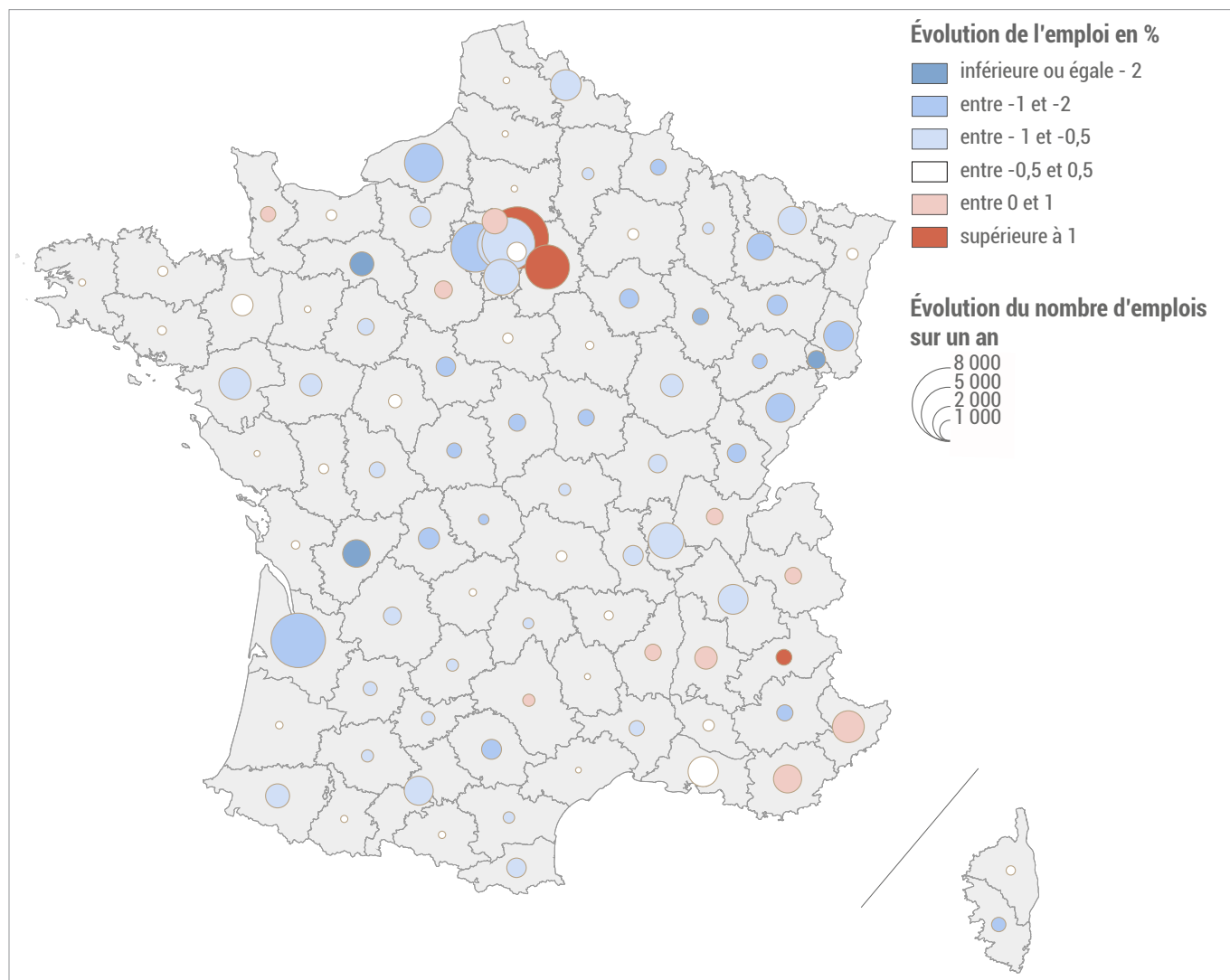
touchés de manière relativement similaire. Aucun secteur n'est véritablement épargné. Le ralentissement traverse l'ensemble de l'appareil productif. La croissance habituellement forte de l'Arc Atlantique, du pourtour méditerranéen et du sillon rhodanien n'échappe plus au ralentissement de l'économie.



Alternance

En France, la baisse de l'emploi salarié observée en 2025 s'explique notamment par le recul de l'alternance. Selon l'Insee, près des trois quarts de la diminution de l'emploi privé sur l'année proviennent de la baisse du nombre d'alternants. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de réduction des aides à l'embauche des apprentis à partir de février 2025. À l'échelle locale, les sources ne permettent pas d'isoler les emplois liés à l'alternance sur une période récente. Toutefois, il est probable que la réduction des embauches d'alternants contribue aussi au ralentissement localement.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI SALARIÉ PRIVÉ PAR DÉPARTEMENT entre le 3^e trimestre 2024 et le 3^e trimestre 2025



Source : Urssaf, traitement Audiar.

I L'INTÉRIM ET LES RECRUTEMENTS

Un recul modéré de l'intérim en Ille-et-Vilaine : -3 % sur un an

Au 3^e trimestre 2025, l'emploi intérimaire en Ille-et-Vilaine se maintient à 14 500 équivalents temps plein (ETP), en baisse de 3,0 % sur un an. Après plusieurs trimestres de replis, le nombre d'intérimaires tend à se stabiliser, signal d'une amélioration relative de la conjoncture. Cette tendance masque toutefois des évolutions sectorielles contrastées.

Les trois secteurs ayant le plus recours à l'intérim restent orientés à la baisse : l'industrie agroalimentaire (-3 %), la construction (-5%) et les transports et la logistique (-2 %).

En dehors du podium, deux tendances s'opposent entre les services et le reste de l'industrie. Le recours à l'intérim des services non marchands chute fortement (-21 %), les services aux entreprises reculent (-11 %) et les autres services aussi (-10 %). Le commerce s'inscrit dans cette tendance (-4 %). À l'inverse, le recours progresse fortement dans l'industrie automobile (+44 %), ainsi que dans les écoactivités (+9 %) et les autres industries (+5 %). Les biens d'équipement se stabilisent (0 %).

La consolidation du recours à l'intérim autour de 14 500 ETP résulte d'un équilibre entre dynamiques opposées : repli des services et des trois grands secteurs historiques d'une part, reprise de certaines industries d'autre part.

L'intérim confirme son rôle d'indicateur avancé du cycle économique. Son évolution suggère une phase d'atterrissage de l'économie à un niveau d'activité toujours élevé. Elle traduit aussi l'entrée dans une période d'attente face aux incertitudes économiques et géopolitiques majeures.

ÉVOLUTION DE L'EMPLOI INTÉrimAIRE EN ETP* PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ EN ILLE-ET-VILAINE

Secteur d'activité	Effectifs ETP 1 ^{er} trimestre 2025	Évolution sur 1 an
Industrie agroalimentaire	2 540	-3%
Construction	2 550	-5%
Transports & logistique	1 990	-2%
Services aux entreprises	1 520	-11%
Autres industries	1 530	5%
Commerce (yc détail et gros)	1 160	-4%
Services non marchands (adm, enseignement, santé...)	830	-21%
Autres services	580	-10%
Industrie des biens d'équipement (électronique, informatiques, machine...)	580	0%
Industrie automobile	720	44%
Industries écoactivités (eau, énergie, déchets...)	350	9%
Agriculture	130	-7%
Intérim total	14 500	-3%

* Volume de travail en équivalent temps plein (ETP) en moyenne sur le trimestre - Données CVS.

Source : Dares, déclarations sociales nominatives (DSN) et fichiers de France Travail.



Photo : Adobe Stock

LE CHÔMAGE ET LES DEMANDEURS D'EMPLOI

Un taux de chômage à 6,6 % dans la zone d'emploi de Rennes

Au 3^e trimestre 2025, le taux de chômage atteint 6,6 % dans la zone d'emploi de Rennes et 6,3 % en Ille-et-Vilaine, soit une hausse de 0,5 point sur un an pour les deux territoires. Cette progression fait reculer l'Ille-et-Vilaine au 20^e rang des départements affichant les plus faibles taux de chômage, tout en restant sous la moyenne nationale (7,5 %). La Bretagne conserve l'un des niveaux de chômage les plus faibles, avec 6,3 %, juste derrière les Pays de la Loire (6,2 %).

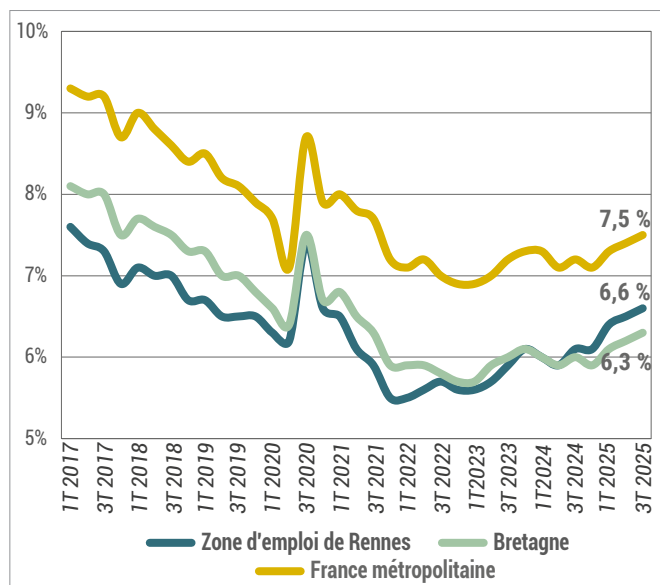
La hausse du chômage concerne l'ensemble des zones d'emploi bretonnes. Elle varie de +0,2 point à Vitré, où le taux s'établit à 4,1 %, à +0,5 point dans la zone d'emploi de Rennes, qui enregistre l'une des plus fortes progressions de Bretagne, ex aequo avec la zone d'emploi brestoise. À l'inverse, Vitré demeure parmi les territoires les plus dynamiques du pays, en affichant le 4^e plus bas taux de chômage de France.

Longtemps installée parmi celles affichant les plus faibles taux de chômage, Rennes se situe désormais au pied du podium au même niveau que Grenoble, Brest et Toulon. Nantes, n'échappe pas à la dynamique, mais domine toujours ce classement avec un taux de 6,0 %. À l'opposé, Marseille et Montpellier ferment la marche, avec des taux de chômage atteignant respectivement

9,9 % et 10,1 %. Toutes les zones d'emploi des métropoles ont vu leur chômage progresser sur un an (+0,4 point en moyenne).

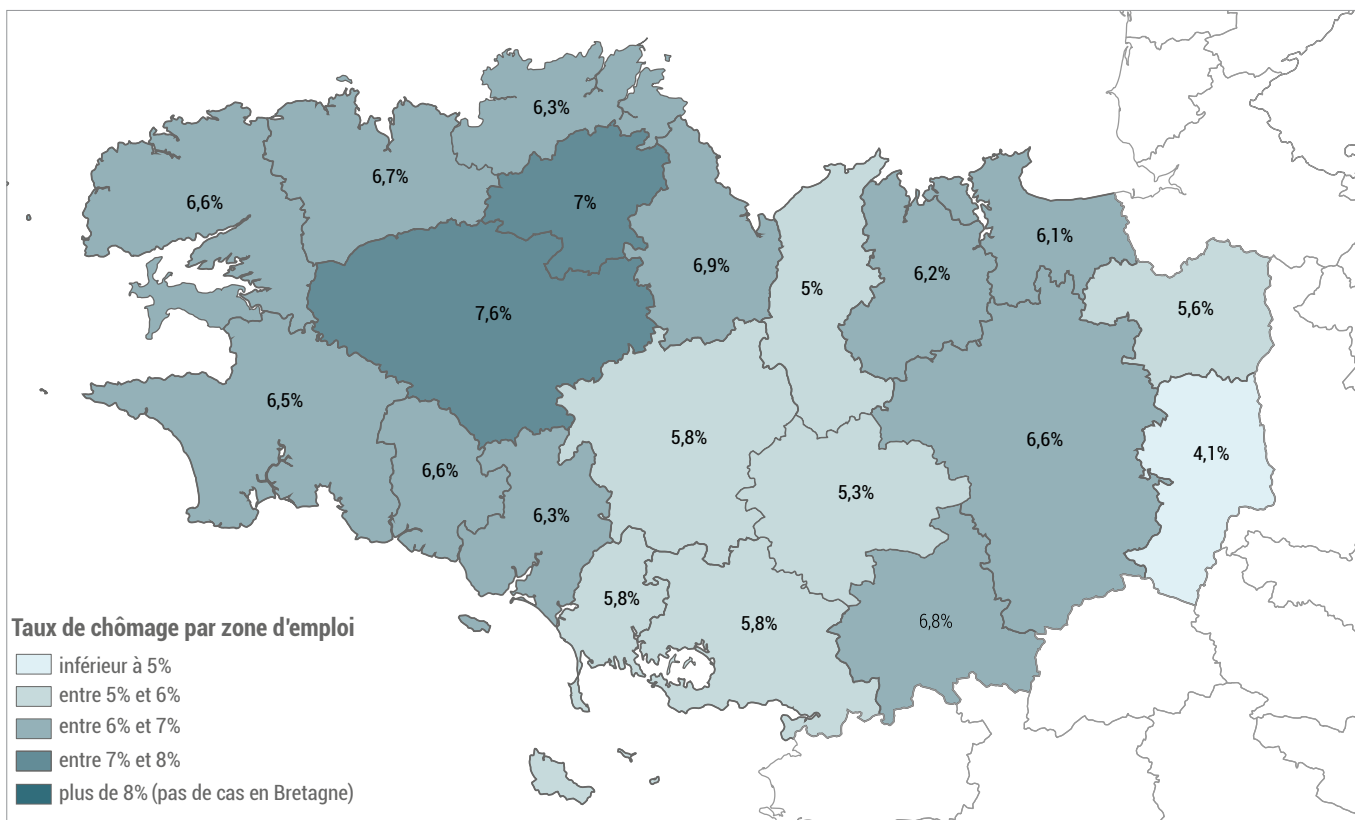
La contraction de l'économie ne touche plus seulement les territoires historiquement les plus fragiles, mais aussi les métropoles les plus dynamiques. L'arrêt de la création d'emplois réduit mécaniquement la capacité du territoire à absorber, comme auparavant, l'arrivée d'actifs, d'étudiants et de jeunes entrants sur le marché du travail rennais.

TAUX DE CHÔMAGE COMPARÉS



Source : Insee.

TAUX DE CHÔMAGE AU 3^e TRIMESTRE 2025 PAR ZONE D'EMPLOI



Source : Insee, traitement Audiar, chômage au sens du BIT.

NOMBRE ET ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI

Territoire	Catégorie A		Catégorie BC		Catégories ABC	
	4 ^e trimestre 2025	Évolution sur 1 an	4 ^e trimestre 2025	Évolution sur 1 an	4 ^e trimestre 2025	Évolution sur 1 an
Zone d'emploi de Rennes	30 890	9%	30 100	2,9%	60 990	6%
Total ZE 22 métropoles	1 207 790	8%	852 810	2,3%	2 060 600	6%
Bretagne	108 010	7%	120 652	0,4%	228 662	3%
Total France	2 546 600	5%	2 189 900	1,2%	4 736 500	3%

Sources : France Travail - Dares (Données brutes).

Augmentation des demandeurs d'emploi : +6 %

Au 4^e trimestre 2025, le nombre de demandeurs d'emploi continue de progresser dans la zone d'emploi de Rennes. En catégories ABC, ils augmentent de 6 % sur un an et franchissent le seuil symbolique des 60 000 inscrits. La hausse est encore plus marquée pour les demandeurs d'emploi sans activité et immédiatement disponibles (catégorie A), dont les effectifs progressent de 9 % sur un an. La zone d'emploi de Rennes s'inscrit ainsi dans une dynamique proche de celle observée dans l'ensemble des grandes métropoles.

En revanche, à l'échelle nationale, la dégradation apparaît moins marquée. Le nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A progresse de 5 % sur un an, et de 3 % pour l'ensemble des catégories ABC. La hausse de la demande d'emploi touche plusieurs publics. Elle est particulièrement forte chez les moins de 25 ans, dont les effectifs augmentent de 15 % sur un an dans la zone d'emploi de Rennes, dans un contexte de dégradation également marquée dans les autres métropoles (+18 % en moyenne). Les demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an progressent eux de 9 %. Ils représentent désormais 44 % de l'ensemble des inscrits, soit une proportion comparable à celle observée en moyenne dans les zones d'emploi des métropoles.

Dans un contexte économique peu porteur, les métropoles semblent en difficulté pour répondre à leur attractivité pour les demandeurs d'emplois et jeunes actifs.

ÉVOLUTION DES DEMANDEURS D'EMPLOI SUR UN AN (CAT. ABC)

Catégories	Rennes (ZE)	Moyenne 22 métropoles (ZE)
Femme	5%	5%
Homme	7%	6%
Moins de 25 ans	15%	18%
25-49 ans	4%	5%
Plus de 50 ans	6%	2%
Incrits depuis plus d'un an	9%	9%

Source : STMT - France Travail - Dares (Données brutes).

En Ille-et-Vilaine, le nombre d'allocataires du RSA se stabilise à un niveau élevé

Entre septembre 2024 et septembre 2025, le nombre de foyers d'allocataires du RSA est resté globalement stable, autour de 20 700 foyers. Le nombre d'allocataires demeure élevé. Après le choc de la crise sanitaire, le nombre d'allocataires avait reculé jusqu'à l'été 2022, avant de repartir progressivement à la hausse. Il demeure aujourd'hui environ 18 % au-dessus de son niveau de fin 2019.

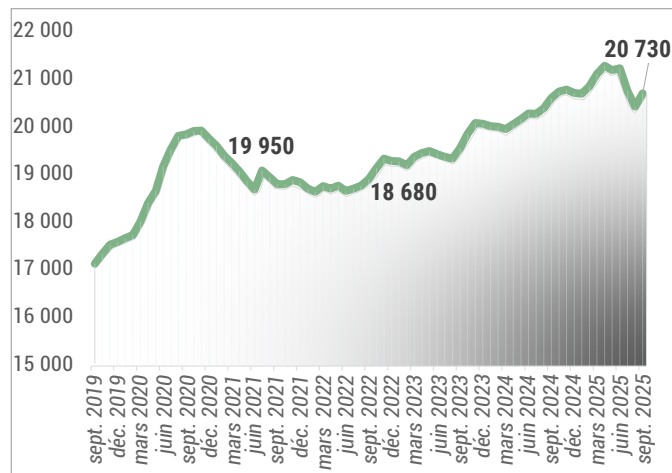
La reprise économique post-Covid ne s'est pas accompagnée d'une baisse du nombre de bénéficiaires du RSA. Cependant, l'Ille-et-Vilaine demeure l'un des départements les moins exposés à la précarité des ménages, avec un taux de pauvreté de 10,8 % en 2021 (dernière donnée disponible).



Avertissement

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les demandeurs et bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap'Emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Pour tenir compte de ces évolutions, deux nouvelles catégories statistiques sont créées : la catégorie F à dominante « sociale » pour les personnes les plus éloignées de l'emploi et la catégorie G pour les demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation. Des indicateurs complémentaires excluant les publics touchés par la réforme sont mis à disposition pour mieux appréhender les évolutions conjoncturelles du nombre d'inscrits à France Travail. Ces évolutions répondent aux recommandations du groupe de travail du Conseil national de l'information statistique (Cnis).

NOMBRE DE FOYERS ALLOCATAIRES DU RSA en Ille-et-Vilaine



Source : Dress.

I L'ACTIVITÉ DES ENTREPRISES


Le montant des échanges se maintient, malgré un net recul des exportations (-10 %)

Entre le 3^e trimestre 2024 et le 3^e trimestre 2025, le montant total des échanges internationaux de biens depuis ou à destination de l'Ille-et-Vilaine se maintient à 2,5 milliards d'euros. Cette stabilité se fait au détriment des exportations qui reculent de 10 % en valeur, ce qui contribue à la dégradation du solde commercial, établi à -300 millions d'euros au 3^e trimestre 2025.


Sur les quatre derniers trimestres, les entreprises d'Ille-et-Vilaine ont exporté 4,4 milliards d'euros de biens, contre 5,5 milliards d'euros d'importations. Les exportations restent principalement portées par les produits agroalimentaires (lait, farines, viandes), les véhicules automobiles et les équipements industriels.

Les débouchés demeurent d'abord européens. L'Italie, les Pays-Bas et l'Allemagne constituent les trois premiers partenaires internationaux des entreprises bretonnes et cumulent à eux seuls 1,2 milliard d'euros d'exports sur un an. Hors Union européenne, les États-Unis occupent la première place, au 7^e rang, avec près de 300 millions d'euros d'achats.

Du côté des importations, les achats portent surtout sur les matériels électriques, les produits laitiers, les équipements automobiles, les produits chimiques et les articles d'habillement. Sur un an, la Chine se positionne comme le 3^e fournisseur de l'Ille-et-Vilaine,

Top 10 des pays vers lesquels les entreprises bretonnes exportent sur un an	Montant en millions d'€
Italie 	412
Pays-Bas	403
Allemagne	395
Belgique	362
Espagne	310
Royaume-Uni	297
États-Unis	294
Pologne	132
Chine	105
Maroc	88

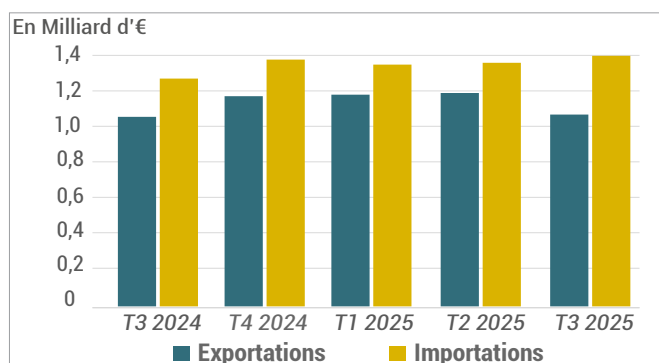
Source : Douanes.

Top 10 des pays depuis lesquels les entreprises bretonnes importent sur un an	Montant en millions d'€
Allemagne 	732
Pays-Bas	572
Chine	524
Belgique	497
Italie	478
Espagne	457
États-Unis	178
Japon	148
Royaume-Uni	146
Pologne	139

Source : Douanes.

derrière l'Allemagne et les Pays-Bas. Dans un contexte international moins porteur, le maintien des échanges en valeur tient ainsi davantage à la résistance des importations qu'au dynamisme des exportations.

MONTANTS DES EXPORTATIONS ET DES IMPORTATIONS en Ille-et-Vilaine sur les 5 derniers trimestres



Source : Douanes.

Top 10 des produits importés sur un an	Montant en millions d'€
Produits laitiers et glaces	450
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique	380
Articles d'habillement	375
Machines et équipements d'usage général	353
Matériel électrique	319
Équipements pour automobiles	222
Produits chimiques divers	216
Produits alimentaires divers	203
Machines diverses d'usage spécifique	174
Produits en plastique	170

Source : Douanes.

Top 10 des produits exportés sur un an	Montant en millions d'€
Produits laitiers et glaces	710
Machines et équipements d'usage général	486
Produits de la construction automobile	336
Produits du travail des grains et produits amylacés	303
Aliments pour animaux	265
Viande et produits à base de viande	255
Matériel électrique	212
Produits alimentaires divers	186
Produits chimiques de base, produits azotés, matières plastiques et caoutchouc synthétique	168
Produits chimiques divers	147

Source : Douanes.

Note : Les statistiques douanières départementales retracent les échanges de biens localisés dans le département. Elles reflètent principalement les flux d'opérateurs économiques et ne doivent pas être interprétées comme une mesure exhaustive des achats de particuliers, même si certains flux de commerce en ligne avec les pays tiers peuvent y apparaître.

Davantage d'emplois concernés par les procédures collectives en 2025 (+43 %)

En 2025, 1 380 établissements implantés en Ille-et-Vilaine ont été concernés par l'ouverture d'une procédure collective. Ce nombre est quasi-identique à celui de 2024 et demeure donc à un niveau élevé. Cependant, la situation se dégrade du point de vue de l'emploi. Le nombre de salariés du privé concernés augmente de 43 % sur un an. Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025, cela correspondant à 3 420 emplois menacés ou supprimés.

En nombre d'établissements, les activités les plus exposées relèvent surtout du bâtiment, du commerce, de la restauration et de certains services : activités des sièges sociaux (106 établissements), travaux de maçonnerie générale et gros œuvre (65), commerce de détail d'habillement (64), restauration traditionnelle (50) et restauration rapide (50).

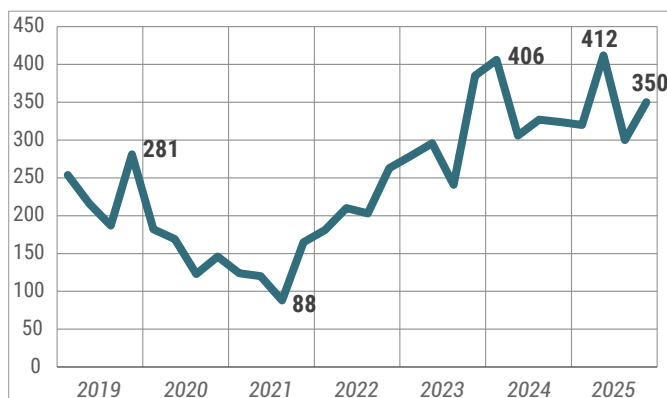
Les difficultés de certains secteurs se confirment en termes d'emplois : le transport routier de fret de proximité concentre à lui seul 450 emplois menacés ou supprimés, devant la fabrication d'autres équipements automobiles (210 emplois) et les hypermarchés (200 emplois). La restauration traditionnelle (170 emplois), le commerce de détail d'habillement (130 emplois) et la restauration rapide (120 emplois) figurent aussi parmi les secteurs les plus touchés.

LES 10 SECTEURS LES PLUS CONCERNÉS PAR DES EMPLOIS MENACÉS OU SUPPRIMÉS DANS LE CADRE DE PROCÉDURES COLLECTIVES

Catégorie d'activité	Nombre d'établissements	Estimations emplois menacés ou supprimés
Transports routiers de fret de proximité	12	450
Fabrication d'autres équipements automobiles	inf. à 10	210
Hypermarchés	inf. à 10	200
Restauration traditionnelle	50	170
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	64	130
Restauration de type rapide	50	120
Fabrication d'autres machines d'usage général	inf. à 10	90
Transports routiers de fret interurbains	20	90
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	65	80
Télécommunications sans fil	inf. à 10	80
Total général	1 380	3 420

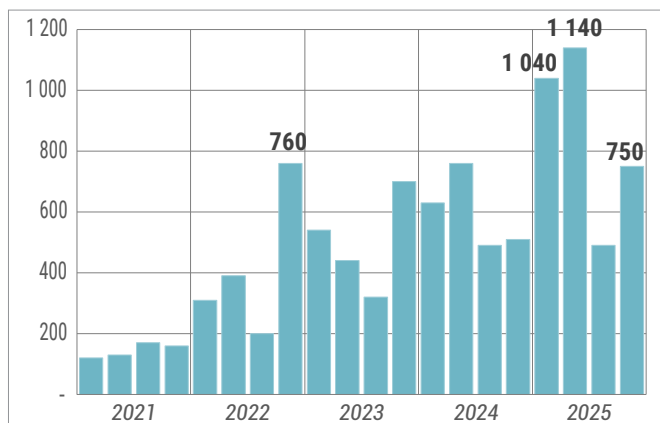
Sources : Bodacc, GIP-MDS, traitement Audiar.

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS CONCERNÉS PAR UNE OUVERTURE DE PROCÉDURES COLLECTIVES en Ille-et-Vilaine



Source : Bodacc, traitement Audiar.

EMPLOIS DANS LES ÉTABLISSEMENTS EN PROCÉDURES COLLECTIVES en Ille-et-Vilaine



Sources : Bodacc, GIP-MDS, traitement Audiar.



Point de méthode

Les indicateurs portent sur l'ensemble des procédures collectives ouvertes par les tribunaux de commerce français. Parmi ces procédures sont retenues celles concernant des entreprises dont au moins un établissement est implanté en Ille-et-Vilaine. Le décompte porte donc sur ces établissements du département, quel que soit le tribunal compétent.

L'objectif est d'approcher au plus près l'impact territorial réel des procédures collectives en cours. S'agissant de l'emploi, le nombre d'emplois menacés ou supprimés est estimé à partir de l'effectif salarié de l'établissement

douze mois avant l'ouverture de la procédure collective. Ce choix méthodologique permet de rendre compte de l'ampleur des difficultés rencontrées par les entreprises concernées, dont une partie a souvent déjà procédé à des réductions d'effectifs avant l'entrée formelle en procédure.

À terme, cet indicateur pourra être enrichi afin de distinguer plus finement les emplois déjà supprimés au cours de l'année et ceux qui demeurent menacés.

LES 10 SECTEURS LES PLUS CONCERNÉS PAR DES PROCÉDURES COLLECTIVES

Secteur d'activité	Nombre d'établissements	Estimations emplois menacés ou supprimés
Activités des sièges sociaux	106	40
Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment	65	80
Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé	64	130
Restauration traditionnelle	50	170
Restauration de type rapide	50	120
Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	30	10
Activités des sociétés holding	26	10
Travaux d'installation électrique dans tous locaux	23	30
Programmation informatique	22	60
Travaux de menuiserie bois et PVC	22	30
Total général	1 380	3 420

Sources : Bodacc, GIP-MDS, traitement Audiar.



Locaux professionnels : les surfaces autorisées repartent à la hausse en 2025 malgré le ralentissement économique

Près de 300 000 m² de locaux professionnels ont été autorisés en 2025 dans Rennes Métropole. Après une année 2022 exceptionnellement élevée, les surfaces autorisées avaient reflué en 2023 puis en 2024. En 2025, elles repartent à la hausse, avec une progression de 18 % sur un an, soit environ 45 000 m² supplémentaires. Le niveau atteint dépasse aussi de 12 % la médiane sur les dix dernières années.

Cette reprise tient à deux facteurs principaux. D'une part, les autorisations de bureaux reviennent à un niveau proche de leur tendance de long terme. D'autre part, l'année 2025 se distingue par une forte concentration de projets industriels, qui totalisent 100 000 m² autorisés, soit un volume supérieur à la moyenne sur dix ans, établi à 29 000 m² par an. À l'inverse, les autorisations de projets liés aux services publics ont été divisées par deux en 2025, dernière année du mandat municipal.

Pour l'heure, le ralentissement économique ne se traduit pas dans les projets des entreprises dans la métropole.

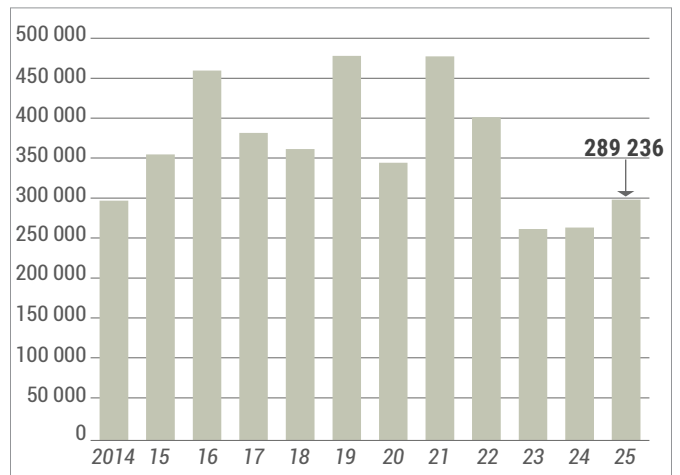
Logements : les superficies autorisées en 2025 repartent à la hausse +31 %

Près de 300 000 m² de logements ont été autorisés en 2025. Après deux années consécutives de repli, très en retrait des niveaux exceptionnellement élevés observés entre 2019 et 2022, les surfaces autorisées repartent donc à la hausse (+31 %).

Le volume autorisé se rapproche désormais de son niveau de long terme. Il ne se situe plus qu'à environ 10 % sous la médiane observée sur les dix dernières années (330 000 m²). Dans un contexte de difficulté du secteur de la construction et du logement, l'année 2025 marque ainsi un mouvement de retour progressif à un niveau plus habituel des autorisations.

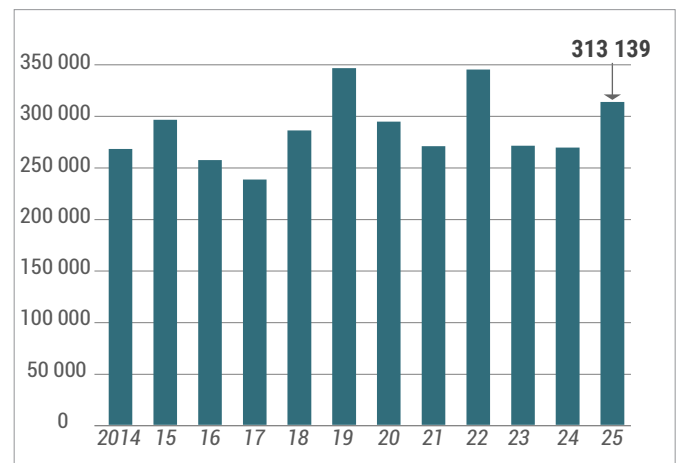
Pour le secteur de la construction, ce redressement constitue un signal encourageant. Les autorisations de logements demeurent un indicateur avancé essentiel de l'activité, à un moment où le secteur traverse davantage une phase de consolidation qu'une véritable reprise.

LOGEMENTS : NOUVELLES SURFACES AUTORISÉES EN M² dans Rennes Métropole



Source : Sitadel, traitement Audiar.

LOCAUX PROFESSIONNELS : NOUVELLES SURFACES AUTORISÉES EN M² dans Rennes Métropole



Source : Sitadel, traitement Audiar.

SOURCE DES DONNÉES

• Acoss-URSSAF

Le champ de l'URSSAF couvre l'ensemble des cotisants exerçant leur activité en France (Métropole et Dom) dans le secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation non marchande (établissements d'enseignement relevant de l'État ou des collectivités locales), la santé non marchande et l'emploi par les ménages de salariés à domicile.

Pour le secteur de l'agriculture, la branche du recouvrement n'a qu'une couverture marginale par rapport à la Mutualité Sociale Agricole (MSA). Cette dernière est présente également dans le domaine des industries agroalimentaires (IAA), du commerce de gros et des services financiers, pour lesquels la couverture des URSSAF n'est donc pas totale.

Emploi salarié privé : Les effectifs salariés diffusés correspondent au nombre de salariés inscrits au dernier jour de la période renseignée dans le bordereau de cotisations (BRC), et la Déclaration sociale nominative (DSN) qui, depuis mars 2015, se substitue progressivement au BRC. Chaque salarié compte pour un, quel que soit son temps de travail. Les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Masse salariale : L'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales.

Embauches de plus d'un mois : CDI et CDD de plus d'un mois (31 jours). La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) recense les intentions d'embauches de tout salarié, quelles que soient la nature et la durée du contrat.

• Demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM)

La DARES et France Travail présentent à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail en fonction des catégories suivantes :

- **catégorie A :** demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi ;
- **catégorie B :** demandeurs tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois) ;
- **catégorie C :** demandeurs ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures au cours du mois) ;
- **catégorie D :** demandeurs non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en raison d'un stage, d'une formation, d'une maladie...), sans emploi ;
- **catégorie E :** demandeurs non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple : bénéficiaires de contrats aidés) ;
- **catégorie F :** personnes les plus éloignées de l'emploi, orientées vers un parcours sociale ;
- **catégorie G :** demandeurs et bénéficiaires du RSA en attente d'orientation.

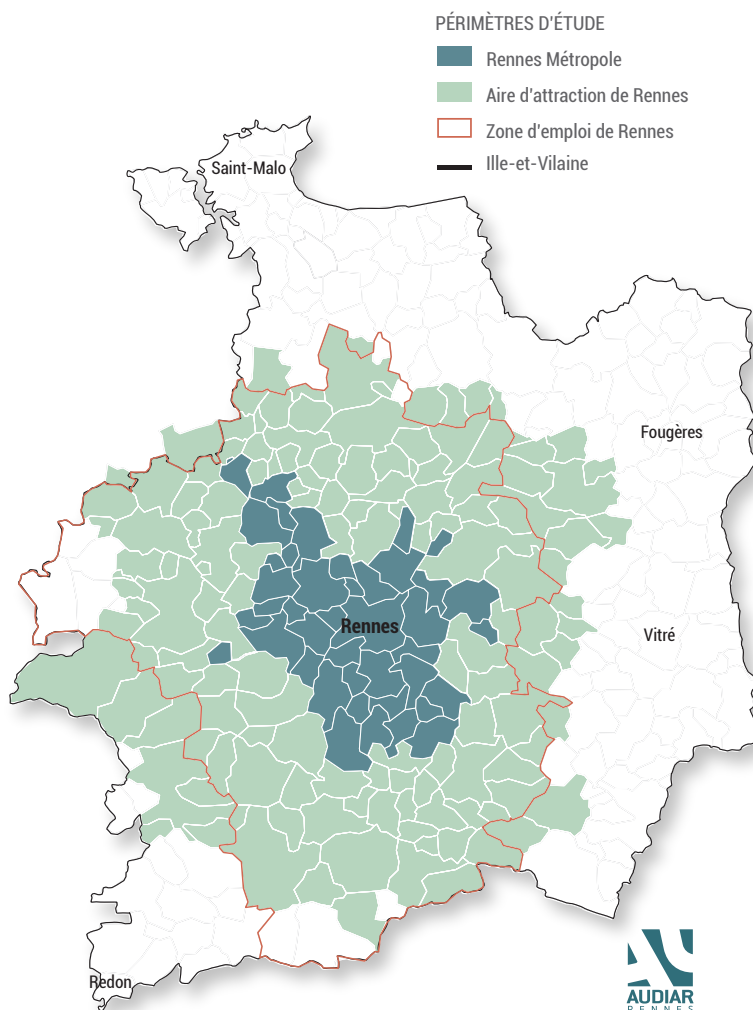
• Greffe du tribunal de commerce de Rennes

Les défaillances d'entreprises correspondent à l'ouverture d'une procédure collective selon les perspectives de poursuite d'activité de l'entreprise et les pouvoirs du dirigeant.

La sauvegarde : L'entreprise n'est pas en état de cessation de paiements, mais ne peut surmonter seule ses difficultés. Le tribunal va mettre en place un plan de sauvegarde facilitant la réorganisation de l'entreprise.

Le redressement judiciaire : L'entreprise est en état de cessation de paiements et n'est plus en mesure de payer ses dettes courantes. Le tribunal va mettre en place un plan destiné à poursuivre l'activité, maintenir l'emploi et apurer le passif.

La liquidation judiciaire : L'entreprise est en état de cessation de paiements et n'est plus en mesure de payer ses dettes courantes, de plus, son redressement est manifestement impossible. Le tribunal va liquider l'entreprise (activité arrêtée et actifs liquidés).



Agence d'urbanisme de Rennes

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 - www.audiar.org
communication@audiar.org

RÉDACTION
Christophe LE PAGE

DIRECTION DE LA PUBLICATION
Alain BÉNESTEAU

2026-2101-EXT-033

Document imprimé sur un papier issu de forêts gérées durablement certifiées PEFC.